

Le Canada a participé à toutes les missions de paix de l'ONU de même qu'à cinq opérations indépendantes : les deux Commissions internationales de surveillance et de contrôle (1954 et 1973) en Indochine, le Groupe d'observateurs au Nigéria chargé de surveiller les élections en 1968, la Force de surveillance du Commonwealth établie en 1979 pour observer les élections au Zimbabwe et la Force multinationale d'observation (FMO) dans le Sinaï à laquelle nous participons depuis le mois de mars 1986. Le Canada procure à la FMO une unité hélicoptérée de 140 membres afin d'assurer le transport des troupes et des observateurs civils. Cette force veille à l'application des dispositions du traité de paix israélo-égyptien de 1979.

À l'heure actuelle, le Canada prend part à trois opérations de maintien de la paix des Nations-Unies. Il fait partie de la Force des Nations-Unies chargée d'observer le dégageant (FNUOD) qui a pour tâche d'observer et de maintenir le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie sur les hauteurs du Golan. Le contingent canadien affecté à la FNUOD est composé de 220 personnes responsables des services de la logistique, des communications et d'autres services techniques. Depuis 1954, le Canada compte vingt-deux officiers au sein de l'Organisation des Nations-Unies chargée de la surveillance de la trêve (ONUST), établie de façon permanente en 1948 pour observer et maintenir le cessez-le-feu décrété par le Conseil de sécurité et aider à l'application et au respect des accords généraux d'armistice entre l'Égypte, le Liban, la Jordanie, la Syrie et Israël. Troisièmement, des soldats canadiens participent à la Force des Nations-Unies à Chypre (UNFICYP), mise sur pied en 1964 à la suite du déclenchement des hostilités entre les communautés chypriote-grecque et chypriote-turque. Les 575 membres du contingent canadien ont pour tâche d'assurer la surveillance du cessez-le-feu et de résoudre les différends entre les factions opposées dans un secteur comprenant la capitale, Nicosie. Cette mission est financée par les contributions volontaires des membres de l'ONU, bien qu'en réalité les pays fournissant des contingents assument la majorité des dépenses. L'ONU est tenue de rembourser les dépenses de ces derniers. Mentionnons également que le Canada collabore au Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan (UNMOGIP), en assurant principalement les services de transport aérien nécessaire pour le déplacement périodique des quartiers généraux du Groupe entre Srinagar et Rawalpindi. Un attaché